



CA de Moulins (Siren : 240300616)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Moulins
Arrondissement	Moulins
Département	Allier
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	27/11/2000
Date d'effet	31/12/2000

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pierre-André PERISSOL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
Numéro et libellé dans la voie	BP 1625
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03016 Moulins cedex
Téléphone	04 70 48 54 54
Fax	04 70 48 54 49
Courriel	contact.agglo@agglo-moulins.fr
Site internet	www.agglo-moulins.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	56 277
Densité moyenne	74,18

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
03	Aubigny (210300091)	190
03	Aurouër (210300117)	418
03	Avermes (210300133)	3 989
03	Bagneux (210300158)	323
03	Bessay-sur-Allier (210300257)	1 434
03	Besson (210300265)	793
03	Bresnay (210300398)	384
03	Bressolles (210300406)	1 066
03	Chapeau (210300547)	234
03	Chemilly (210300737)	648
03	Chézy (210300760)	223
03	Coulandon (210300851)	745
03	Gennetines (210301214)	697
03	Gouise (210301248)	241
03	Marigny (210301628)	202
03	Montbeugny (210301800)	710
03	Montilly (210301842)	538
03	Moulins (210301909)	20 103
03	Neuilly-le-Réal (210301974)	1 498
03	Neuvy (210302006)	1 737
03	Saint-Ennemond (210302295)	664
03	Souvigny (210302758)	1 961
03	Toulon-sur-Allier (210302865)	1 171
03	Trévol (210302907)	1 756
03	Villeneuve-sur-Allier (210303160)	1 066
03	Yzeure (210303210)	13 486

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air <i>lutte contre la pollution de l'air</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Protection de la santé des sportifs.</i>
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire : L'intérêt communautaire est défini ainsi: la gestion et la mise en oeuvre du dispositif Programme de Réussite Educative (P.R.E.).</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire (défini) : <i>L'objectif général est la lutte contre le processus d'exclusion et d'isolement intégrant au plan géographique les quartiers prioritaires et le territoire communautaire dès lors que plusieurs communes sont concernées, visant l'accessibilité de l'ensemble des publics aux services en favorisant la mixité sociale dans toutes ses composantes. Le contrat de ville actuel ou le futur contrat urbain de cohésion sociale est la procédure de contractualisation : Les thématiques d'intervention portent aujourd'hui sur les domaines spécifiques suivants : insertion professionnelle, santé, logement, lien social, petite enfance, périscolaire, éducation, vieillissement, transports. Les actions d'animations ou équipements de proximité visant exclusivement la population d'un seul quartier sont de compétence communale et peuvent élarger aux financements dédiés par le fonds interministériel à la ville dès lors que ces quartiers s'inscrivent dans le contrat. Le Fonds de Participation des Habitants sera le dispositif de proximité permettant de mener des actions de proximité pris en charge par les habitants. La cohérence des dispositifs repose sur une assistance coordonnées assurée par une maîtrise d'ouvrage urbaine et sociale. Sont d'intérêt communautaire : - en matière de prévention de la délinquance : création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance - en direction des jeunes : participation à la mission locale et au fonds d'aide aux jeunes (FAJ) - la mise en oeuvre et/ou le soutien d'actions visant à développer l'offre et l'accès à l'emploi : création d'une maison de l'emploi - le pilotage stratégique et la maîtrise d'ouvrage du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) des quartiers de Moulins sud et Yzeure Le Plessis tel que formalisé par la convention d'application du projet de rénovation urbaines de Moulins / Yzeure signée le 1er avril 2005.</i>
- Rénovation urbaine (ANRU) <i>dans le cadre de la politique de la ville : le pilotage stratégique et la maîtrise d'ouvrage du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) des quartiers de Moulins sud et Yzeure Le Plessis tel que formalisé par la convention d'application du projet de rénovation urbaines de Moulins / Yzeure signée le 1er avril 2005.</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>d'intérêt communautaire dans le cadre de la politique de la ville : en matière de prévention de la délinquance, création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>d'Intérêt communautaire (défini)</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

<i>d' Intérêt communautaire (défini)</i>
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur <i>Accompagnement d'actions d'implantation et de développement de l'enseignement supérieur, par le biais de convention à conclure avec l'Etat et les autorités académiques.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
- Organisation des transports urbains <i>* Transports urbains (loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 sur les transports intérieurs, titre II, chapitre 2, sous réserve des dispositions de l'article 46)</i>
- Plans de déplacement urbains
Développement touristique
- Tourisme <i>dans le cadre de la définition de l'intérêt communautaire au titre des actions de développement économique - les missions d'accueil, d'information et de promotion touristiques - la promotion et mise en œuvre du balisage des sentiers de randonnées sur le territoire communautaire - la participation à l'organisation de manifestations d'animation touristique présentant un intérêt économique dans le cadre de conventions d'objectifs ou de partenariat : o la foire médiévale de Souvigny o les envolades bourbonnaises de Montbeugny - la création d'un produit touristique d'itinérance sur le thème BOURBON sous maîtrise d'ouvrage conjointe de Moulins communauté et de la communauté de communes en bocage bourbonnais.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
- Politique du logement social <i>d'intérêt communautaire (défini)</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>intérêt communautaire (défini)</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire <i>intérêt communautaire (défini)</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat <i>équilibre social de l'habitat</i>
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL) <i>Mise en œuvre de la délégation des aides à la pierre sur le territoire communautaire sous réserve que le conseil communautaire en fasse la demande.</i>
Politique de la ville
- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
03	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Nord Allier (SICTOM Nord Allier) (250300217)	SM fermé	80 362

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)